



Qu'est-ce que l'APPOPS ?

L'Association des Psychologues et des Psychothérapeutes d'Orientation Psychanalytique de Suisse est une association fondée en 2007. Ses membres sont des psychologues universitaires concernés par l'orientation psychanalytique. L'APPOPS est une association à but non lucratif et ses ressources financières proviennent des cotisations de ses membres.

L'APPOPS se propose de défendre les psychologues d'orientation psychanalytique tant dans leur pratique privée qu'institutionnelle auprès des instances publiques et des autorités politiques. Elle a également pour visée de coordonner les actions de politique professionnelle dans le domaine de la pensée et de la psychothérapie psychanalytique en s'affiliant à la Fédération Suisse des Psychologues (FSP). L'APPOPS se veut ouverte, au-delà des clivages internes d'écoles, et pragmatique, pour réfléchir aux stratégies de valorisation de la psychanalyse et du travail des psychologues qui s'en inspirent, puis d'agir en conséquence.

Quels sont Les buts fondamentaux de l'APPOPS ?

- Défendre les psychologues et les psychothérapeutes d'orientation psychanalytique auprès de la Fédération Suisse des Psychologues, des instances publiques, des autorités politiques et des assurances sociales.
- Coordonner les actions de politique professionnelle dans les domaines dans lesquels les psychologues et les psychothérapeutes d'orientation psychanalytique interviennent au niveau intercantonal, national et international.
- Défendre les intérêts de ses membres aussi bien dans leur pratique indépendante qu'en milieu institutionnel.
- Etre un interlocuteur pour les psychologues nouvellement titulaires d'une licence/ master en psychologie et intéressés par la pensée psychanalytique.
- Soutenir la diffusion de la pensée psychanalytique dans l'opinion publique et la presse.
- Promouvoir une pratique responsable, d'orientation psychanalytique, qui prend en compte l'état des connaissances, les besoins des patients, les normes éthiques et le cadre juridique.
- Favoriser les échanges interdisciplinaires avec les autres méthodes thérapeutiques ainsi que les autres disciplines scientifiques et académiques.

Quels sont les champs d'activité de l'APPOPS ?

- Au niveau de la profession des psychologues : s'adresser aussi bien aux jeunes psychologues au bénéfice d'une licence ou d'un master qu'aux psychologues plus expérimentés et porteurs d'un titre de spécialisation.
- Au niveau associatif : représenter l'orientation psychanalytique de manière coordonnée au sein de la FSP et vis-à-vis de ses partenaires. La FSP est actuellement une interlocutrice privilégiée de la Berne fédérale concernant les questions de psychothérapie notamment.
- Au niveau de la politique de la santé : se positionner face à la perspective de restrictions financières affichée par l'OFSP, notamment par la nouvelle Ordonnance sur la psychothérapie qui menace de réduire drastiquement les prestations remboursées aux patients. D'autre part, et en vue de la LPsy (Loi sur la Psychologie), les psychologues d'orientation psychanalytique ont intérêt à se regrouper pour avoir une action concertée et faire entendre leur voix.
- Au niveau médiatique : être un répondant pour la presse à propos du travail des psychologues et des psychothérapeutes qui est souvent mal compris, et participer à la mise en évidence des avantages des psychothérapies de longue durée parfois insuffisamment expliqués.
- Au niveau scientifique : regrouper les psychologues d'orientation psychanalytique pour que la pensée psychanalytique soit représentée de manière organisée face au développement de courants tels que les neurosciences et la psycho-pharmacologie qui ont des présupposés et des objectifs thérapeutiques divergents.



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Qui peut s'affilier ?

Toute personne possédant une licence/master universitaire en psychologie. L'adhésion à l'APPOPS se fait à titre individuel. L'APPOPS veut représenter les psychologues intéressés par la pensée psychanalytique, c'est-à-dire les psychothérapeutes en formation ainsi que les titulaires du titre de spécialiste en psychothérapie FSP ou de tout autre titre de spécialisation FSP.

Affiliation à la FSP

L'APPOPS est une association professionnelle affiliée à la Fédération Suisse des Psychologues FSP et par conséquent tout membre ordinaire de l'APPOPS, par son adhésion, devient d'office membre de la Fédération Suisse des Psychologues FSP. Une double cotisation sera demandée : Frs. 50.- APPOPS et Frs. 420.- FSP.

Fédération Suisse des Psychologues FSP
Secrétariat général
Choisystrasse 11 Case postale, 3000 Berne 14
Tél. : 031 / 388 88 00 Fax. : 031 / 388 88 01
Courriel : fsp@psychologie.ch
Site Internet : www.psychologie.ch

Pourquoi devenir membre de l'APPOPS ?

- Pour soutenir les objectifs de l'association
- Pour encourager la diffusion de la pensée psychanalytique
- Pour contribuer à la défense de ses intérêts en matière de politique professionnelle
- Pour entretenir des relations de collaboration et de confraternité entre les différents courants de la psychanalyse
- Pour rencontrer des psychologues et créer des contacts
- Pour s'engager et participer aux décisions

Quel est le comité de l'APPOPS ?

Josiane Charmillot, psychologue-psychothérapeute FSP, JU, présidente
Jean Bigoni, psychologue spécialiste en psychologie clinique FSP, FR, vice-président
Raphaël Gerber, psychologue-psychothérapeute FSP, VD, trésorier et secrétaire
Gisèle Santschi, Dr psych, psychologue-psychothérapeute FSP, VD
Pierre-Emmanuel Schmid, psychologue-psychothérapeute FSP, NE
Myriam Vaucher, psychologue-psychothérapeute FSP, VD
Carolina Vazquez, psychologue FSP, GE

Pour contacter l'APPOPS :

Courriel : appops@bluewin.ch
Par poste : Eglise-Anglaise 1 bis, 1006 Lausanne